

Prophète en son pays ? Faites vos jeux

Partenariat

PROMOVE

La promotion économique régionale lance la deuxième édition des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux. Jusqu'au 30 avril, les entreprises peuvent postuler dans les catégories Impact, Proximité, Entreprendre et Rayonnement. Nouveauté: deux distinctions valoriseront la contribution des femmes ainsi que les initiatives dans le développement durable. En jeu, plus de 50'000 frs de dotation comprenant un capital, un coaching, des prestations en communication et marketing, ainsi qu'une campagne publicitaire dans le magazine d'une compagnie aérienne. Verdict le 19 novembre.

Xavier Crépon

« Avec 86 candidatures reçues, la première édition a eu un succès allant au-delà de nos espérances. Les entreprises de la région ont joué le jeu et nous sommes heureux de leur proposer une nouvelle édition », s'enthousiasme Marion Belloteau, responsable communication de Promove, organe de promotion économique basé à Montreux. Également comblés, les lauréats de ces premiers Mérites ont profité des retombées directes de leur titre. « Les 15'000 frs reçus de la part des communes ainsi que le coaching ont accompagné de manière favorable notre évolution, se réjouit Emanuel von Graffenried, des Ateliers GEC, vainqueurs de la catégorie Entreprendre en 2018. La taille de notre société a doublé depuis l'obtention de ce prix. » Cette année, les candidats retrouveront également les catégories Impact, Proximité et Rayonnement (voir encadré), mais l'innovation est



à voir du côté de deux nouveaux prix dans l'air du temps.

Coup de projecteur sur les femmes

« Après cette première édition, nous avons observé que peu de femmes étaient représentées parmi les candidats, constate Marion Belloteau. Avec le soutien de l'association Femmes PME Suisse Romande, nous voulons donc mettre en lumière les femmes propriétaires, co-propriétaires, dirigeantes, co-dirigeantes et indépendantes. » Un coup de projecteur sera ainsi donné à celles qui contribuent au développement économique régional au travers du nouveau prix spécial « Femmes PME ». Compétences managériales, esprit entrepreneurial et créativité seront les critères évalués par le jury d'experts pour les départager. « La lauréate bénéficiera d'une large visibilité dans les médias partenaires ainsi que par nos propres canaux de communication, assure le responsable de projet. Comme pour chaque finaliste, elle se verra également offrir la réalisation d'une vidéo de présentation de son activité. »

« La taille de notre société a doublé depuis l'obtention du prix Promove »

Emanuel von Graffenried
Ateliers GEC

Une économie plus sensibilisée
Autre distinction de choix, un prix spécial développement durable récompensera au même titre l'entreprise qui conciliera efficacité économique,

solidarité sociale et responsabilité environnementale. « L'économie est parfois mise en opposition au développement durable, mais il y a en réalité de très belles initiatives au sein d'entreprises locales, explique la responsable. La durabilité se pratique déjà au quotidien. Notre envie est d'illustrer le rôle positif que les acteurs économiques peuvent jouer dans ce domaine. » Pour ce prix, Promove s'appuie sur l'unité de développement durable du Canton qui apportera son expertise et présidera le jury constitué pour l'occasion. « Nous avons pu observer une sensibilité croissante d'une majorité des entreprises sur cette thématique. Il n'y a plus uniquement les convaincus et les réfractaires. La problématique interpelle la population tout comme les entreprises. » Attention toutefois, il n'y a pas de candidature pour les prix spécifiques « Femmes PME » et développement durable. Ces distinctions seront décernées parmi les candidats qui auront postulé dans les catégories principales.



Délai de candidature: jusqu'au 30 avril

Dossiers de candidature et informations sur lesmerites.ch
Cérémonie de remise des prix: 19 novembre, au Centre de Congrès de Montreux

Sur www.leregional.ch:

Lauréats 2018: les retombées

Les catégories principales



Impact

Prix dédié aux entreprises qui renforcent l'économie régionale
(emplois, investissement, implication, etc.)



Proximité

Prix dédié aux commerces et artisans de proximité, en partenariat avec les associations économiques locales



Entreprendre

Prix dédié aux jeunes entreprises
(moins de 3 ans)



Rayonnement

Prix dédié aux acteurs qui contribuent à la notoriété de la région
(reconnaissance internationale, image, tourisme et événements)

Les conditions de participation

L'entreprise doit être domiciliée sur le territoire d'une des 13 communes membres de Promove: Blonay, Bourg-en-Lavaux, Chardonne, Chexbres, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Puidoux, St-Légier, Vevey et Veytaux. Pour la catégorie Proximité, le périmètre est élargi à Saint-Saphorin et Rivaz. Candidats et lauréats qui auraient déjà participé à la première édition peuvent se représenter. Pour les prix Impact et Rayonnement, il n'y aura pas de finalistes, seul un lauréat pour chacun sera déterminé par le jury.